

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION BEZIERS MEDITERRANEE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 14 AVRIL 2016

QUESTION n° 16.60

OBJET : TARIFICATION DES DROITS D'ABONNEMENT À LA MÉDIATHÈQUE ANDRÉ MALRAUX.

Référence Service : DGIS/DLP/-

Rapporteur : **M. Jean-Michel DU PLAA**

L'an deux mille seize et le quatorze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire s'est réuni en Séance Publique sous la Présidence de Monsieur Frédéric LACAS, Président.

Etaients Présents :

Madame et Messieurs les Vice-Présidents

Gérard ABELLA, Bernard AURIOL, Alain BIOLA, Guy COMBES, Jean-Paul GALONNIER, Gérard GAUTIER, Robert GELY, Robert MENARD, Elisabeth PISSARRO, Jean-Claude RENU, Alain ROMERO, Michel SUERE, Christophe THOMAS.

Messieurs les Conseillers Communautaires délégués

Jean-Michel DU PLAA, Pascal RESPLANDY.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires

Elie ABOUD, Gérard ANGELI, Françoise ARNAUD-ROSSIGNOL, Guy ASSEMAT, Viviane BAUDE-TOUSSAINT, Didier BRESSON, Henri CABANEL, Adil CHOUKRI TOURI, Jacqueline COLS, Aimé COUQUET, Nataly DARTIGUELONGUE, Sandrine DAUGAS, Ariane DESCALS-SOTO, Odette DORIER, Alberte FREY, Marie-Agnès GAZEL, Claude GEISEN, Marie GIMENO, Dominique GUIFFREY, Jean-Pierre LAMBERT, Pascale LAUGE, Jean-Pierre MARC, Yvon MARTINEZ, Michèle MILLER, Michel MOULIN, Magali PALERMO, Daniel PAREDES, Claude PATIN, Perrine PELAEZ, Roselyne PESTEIL, Natalia PETITJEAN, Christine PUECH, Laurence RUL, Annie SCHMITT, Catherine VANDROY, Pierre VILLENEUVE, Luc ZENON.

Etaients absents et avaient donné procuration :

Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires

Nourredine ABID à Adil CHOUKRI TOURI,
Brice BLAZY à Jean-Pierre MARC,
Benoit D'ABBADIE à Nataly DARTIGUELONGUE,
Jacques DUPIN à Roselyne PESTEIL,
Caroline DESCHAMPS à Alberte FREY,
Bénédicte FIRMIN à Annie SCHMITT,
Jacques GRANIER à Guy COMBES,
Michel HERAIL à Laurence RUL.
Agnès JULLIAN à Frédéric LACAS,
Florence TAILLADE à Bernard AURIOL,

Etaients absents :

Messieurs les Conseillers Communautaires

Philippe ROUGEOT, Alain SENEGAS.

Le Conseil Communautaire a choisi pour secrétaire de séance : Adil CHOUKRI TOURI

Accusé de réception en préfecture
034-243400769-20160420-DL2016-60-DE
Date de télétransmission : 21/04/2016
Date de réception préfecture : 21/04/2016

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la réflexion tarifaire des équipements communautaires, il est proposé une nouvelle tarification des droits d'abonnements répondant aux objectifs suivants :

- contribuer à la démocratisation de la culture,
- permettre à tous publics d'accéder aux œuvres culturelles, à l'information et à la lecture publique,
- assurer une fréquentation optimale de la médiathèque,
- faire rayonner l'établissement sur le territoire et développer la mise en réseau des médiathèques et bibliothèques,
- favoriser la fréquentation des jeunes publics et des résidents de l'Agglomération.

➔ Tarif normal : 20€,

➔ Tarif réduit : gratuité pour tous les jeunes de moins de 25 ans et pour les plus de 25 ans résidents du territoire de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée.

Ceci exposé, il vous est proposé:

- d'approuver la tarification des abonnements, telle que définie ci-dessus, à compter du 1er juin 2016,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de Conseillers

En exercice :	65
Présents :	53
Représentés :	10
Absents :	2
Suffrages exprimés :	58
Pour :	37
Contre :	21 (Gérard ANGELI, Didier BRESSON, Adil CHOUKRI TOURI, Nataly DARTIGUELONGUE, Sandrine DAUGAS, Odette DORIER, Alberte FREY, Pascale LAUGE, Yvon MARTINEZ, Robert MENARD, Michel MOULIN, Perrine PELAEZ, Elisabeth PISSARRO, Laurence RUL , Annie SCHMITT, Luc ZENON)
Abstention :	5 (Gérard GAUTIER, Marie-Agnès GAZEL, Robert GELY, Jean-Pierre MARC)

Le Conseil adopte à la majorité des suffrages exprimés,

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour expédition conforme,

Le Président,

Frédéric LACAS
Président de la Communauté d'Agglomération
Béziers Méditerranée
Maire de Sérignan



Accusé de réception en préfecture
034-243400769-20160420-DL2016-60-DE
Date de télétransmission : 21/04/2016
Date de réception préfecture : 21/04/2016